

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : ASMA NAZHA Société : RAB

Actif 32040 Pensionné(e)

Nom & Prénom : ASMA NAZHA

Date de naissance : 15/11/1985 à RABAT

Adresse : 13 Rue Jules Ferry app 30, 10000 Casablanca

Tél. : 06 22 20 45 45 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Docteur Marouane HAKAM

Médecine générale
89, Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg
Val fleuri - Casablanca
Tél. : 05 22 20 45 45 - INPE : 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05/06/22

Nom et prénom du malade : Mme ABDI NAZHA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tachycardie / Anxiété

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
05/06/22	C	2	Gratuit
24/06/22	Centrale	Gratuit	Gratuit

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
attestant la nature de l'acte du praticien
89, Bd Standhal, Apt 7 3ème Etg
Val fleuri - Casablanca
Tél: 05 22 25 87 48 - INPE: 05 12 67 782

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89, Bd Standhal, Apt 7 3ème Etg
Val fleuri - Casablanca
Tél: 05 22 25 87 48 - INPE: 05 12 67 782

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE MARHABA A.C. ACHOUR 61 AV. DES F.A.R. C.R.A.S. Tél: 05 22 31 16 40 - 05 22 31 17 77	24/6/22	618, 00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADILOGIE ZERO Assiseur les mardis 8h-18h rue des Hospitaliers 14000 Casablanca Tél: 05 22 38 00 00	06/06/22	Fluothymienne 400 u	400, 00

AUXILIAIRES MEDICAUX

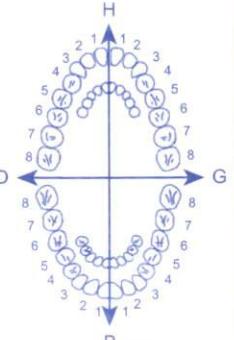
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Marouane HAKAM

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca
Ancien interne des hôpitaux de Casablanca

الدكتور مروان حكم

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
داخلي سابق بمستشفي الدار البيضاء

OMNIPRATICIEN

طبيب عام

Gériatrie – Gérontologie

Suivi des maladies chroniques

Troubles du sommeil

Douleurs chroniques

Echographie

Electrocardiographie

طب الشيخوخة

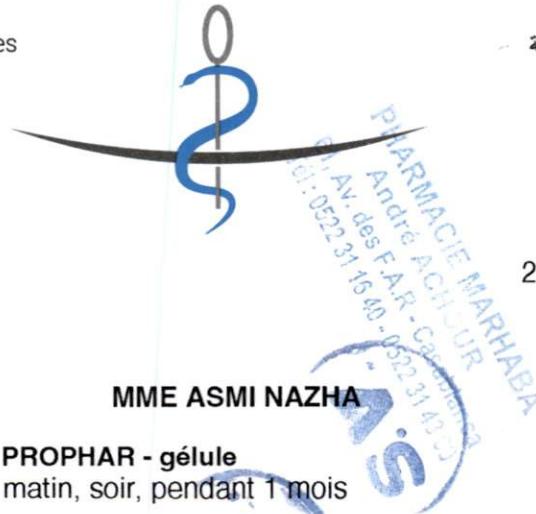
متابعة الأمراض المزمنة

اضطرابات النوم

الألم المزمنة

الفحص بالصدى

تخطيط القلب



24/06/2022

- 300 ₣ • ZENI PHAR PROPHAR - gélule
1 Gélule, matin, soir, pendant 1 mois
- 105 ₣ • Vigam Fer - Comprimé
1 Comprimé matin et soir pendant 3 mois (à distancer de la tisane)
- 81 ₣ • Inikal 5mg - comprimé
1 Comprimé, matin, pendant 3 mois
- 43 ₣ • Biofar ACE - Comprimé
1 Comprimé, matin pendant 3 mois

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89, Bd Stendhal, Apt 7 3^{ème} Etg
Val fleur - Casablanca
Tél : 05 22 25 87 48 - NPE : 001262782



Docteur Marouane HAKAM

Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca
Ancien interne des hôpitaux de Casablanca

الدكتور مروان حكم

خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
داخلي سابق بمستشفيات الدار البيضاء

OMNIPRATICIEN

Gériatrie – Gérontologie
Suivi des maladies chroniques
Troubles du sommeil
Douleurs chroniques

Echographie
Electrocardiographie

طبيب عام

طب الشيخوخة
متابعة الأمراض المزمنة
اضطرابات النوم
الألام المزمنة

الفحص بالصدى
تخطيط القلب



24/06/2022

MME ASMI NAZHA

Echo thyroidienne

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89 Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg
Val fleuri – Casablanca
Tél : 05 22 25 87 48 – INPE : 091262782

Tél : 05 22 25 87 48 – email : m.hakam@gmail.com
89, Bvd Stendhal, Apt 7 3^{ème} étage. Val fleuri – Casablanca
89 ، شارع سندال ، رقم 7 الطابق 3. فال فلوري - الدار البيضاء.

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca, le 06/06/2022

Facture N° Note d'honoraire

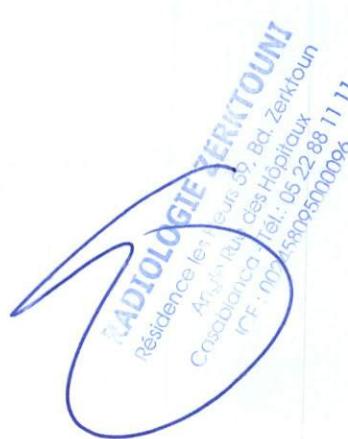
Nom patient : **ASMI NAZHA**

Examen(s) réalisé(s) : **ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE**

Montant : **400 DH**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
QUATRE CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES



Radiologie Zerkouni
IRM | IMAGERIE DU SEIN | EOS

Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca le, 06/06/2022

DR. MAROUANE HAKAM

Mme. ASMI NAZHA

COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE :

- La thyroïde est réduite de volume mesurant :
- Lobe droit 36 x 14 x 13 mm soit un volume de 3 ml.
- Lobe gauche 41 x 15 x 13 mm soit un volume de 4.5 ml.
- L'isthme est de 2 mm d'épaisseur.
- Elle est siège à gauche de trois lésions nodulaires, répartie comme suit :
- Un nodule polaire inférieur gauche solido kystique, de contours réguliers, dont la portion solide est d'échostructure homogène, 11 x 9 x 6 mm classé EU TIRADS 3.
- Deux nodules solides médio lobaires, postérieurs, contigües, de forme ovalaire, de contours nets, d'échostructure homogène, modérément hypoéchogène mesurant 6 x 8 mm et 6 x 7 mm classée EU TIRADS 4.
- L'examen doppler couleur retrouve une vascularisation harmonieuse sans zone d'hyperémie.
- Absence d'adénopathies jugulo-carotidiennes.
- Absence d'anomalie des glandes sous mandibulaires et parotides.

Conclusion :

Aspect d'une thyroïde légèrement atrophique siège de nodules thyroïdiens gauches classés entre Eu Tirads 3 et 4.

Dr. BELHOUCINE AM

Radiologie Diagnostic et Interventionnelle
Résidence les Fleurs 59 Bd Zerkouni
Angle Rue des Hôpitaux - Casablanca
TÉ : 05 22 88 11 11 - INPE : 091018788

Pour les images, utilisez le lien : <http://102.50.240.229:8085/images/> Login : 17560 Mot de Passe : 7274

Résidence les Fleurs, 59 Bd Zerkouni, angle rue des Hôpitaux - Casablanca 20000 - Maroc

+212 5 22 88 11 11 (LG) • E-mail : rad59zerkouni@gmail.com

: 36340653 - I.F. : 45758413 - I.C.E. : 002458095000096 - RIB : CDM 021 780 0000 046 030 807165 97

/ IRM : 06 66 20 74 92 - RDV Mammographie : 06 66 09 02 39